



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Pauvrete

Question écrite n° 5742

### Texte de la question

M. Denis Jacquat demande a Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures que le Gouvernement envisage pour combattre le developpement de la pauvrete en France mais egalement en Europe, laquelle compte, selon les estimations diffusees lors de la conference europeenne « Combattre l'exclusion sociale, un defi pour les annees 90 », plus de 50 millions de pauvres sur 345 millions d'habitants. Il la remercie egalement de bien vouloir lui indiquer ses positions quant a l'adoption rapide d'une charte solennelle contre l'exclusion sociale.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaitre les mesures que le Gouvernement envisage pour combattre la pauvrete et l'exclusion en France et en Europe. Ce combat est un vrai defi pour les societes occidentales, qui sont des societes developpees et riches mais qui, effectivement, ont des problemes de pauvrete et d'exclusion. La lutte contre celles-ci est l'affaire de tous. En France, les moyens mis en oeuvre sont tres importants et s'articulent autour du revenu minimum d'insertion, d'une part, de la politique de la ville, d'autre part, et enfin de l'effort de formation et d'insertion professionnelle des jeunes. Le Gouvernement a tres fortement amplifie l'action dans ces domaines, dont la reussite est liee a deux conditions : la reprise economique pour laquelle le Gouvernement a agi constamment depuis six mois et l'emploi avec la loi quinquennale, d'une part, la mobilisation de tous sur les questions de ville et d'insertion : collectivites territoriales, entreprises, associations, aux cotes de l'Etat, d'autre part. C'est dans le cadre d'une mobilisation generale de tous les partenaires que peut s'envisager une charte contre l'exclusion sociale. Par ailleurs, au niveau europeen, le programme « pauvrete 3 » est a mi-parcours : le bilan largement positif dresse par la commission dans son rapport interimaire permet de renforcer la sensibilisation a ces questions et de preparer l'action europeenne au-dela de ce programme. La France y apporte une contribution active afin que la lutte contre la pauvrete et l'exclusion soit une priorite a l'echelle de l'Europe.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5742

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 septembre 1993, page 2986

**Réponse publiée le :** 29 novembre 1993, page 4242